

DÉFENSE DU FRANÇAIS

BULLETIN ÉDITÉ PAR LA SECTION SUISSE DE L'UNION INTERNATIONALE DES JOURNALISTES ET DE LA PRESSE DE LANGUE FRANÇAISE

17, avenue de Villamont, 1005 Lausanne

No 242

Paraît 10 fois par an / Prix de l'abonnement pour les non-membres : 12 fr. (compte de chèques postaux : Lausanne 10-3056)

Septembre 1984

Du MATIN de Lausanne (12 VIII) : « ...il existe une troisième voie : limiter la vitesse de tous les véhicules qui n'auront pas montré patte propre *au niveau* de la pollution... »

Positionner

L'emploi de « positionner » (et « positionnement ») se limite à trois cas précis : dans le domaine technique, mettre (une pièce) dans une position déterminée ; en langage bancaire, calculer la position (d'un compte) ; en publicité, définir (un produit) quant à son marché, au genre de clientèle qu'il intéresse.

Il est abusif d'utiliser « positionner » quand on veut dire placer.

(Défense du français, No 242, septembre 1984)

« Jodlers »

« Pour les lutteurs, les *jodlers*, les membres de sociétés folkloriques, la pierre d'Unspunnen revêt une grande importance. » (A.T.S., 23 VII)

Ni le J, ni la syllabe « er », ne se prononcent en français comme en allemand. Il faut donc, en pareil cas, transposer et écrire « yodleurs ».

Relevons à ce propos qu'en accueillant le mot suisse *jass*, le Petit Larousse a adopté l'orthographe « yass » (ou « yasse »).

(Défense du français, No 242, septembre 1984)

Mémoires

« A 71 ans, il fait revivre au travers de sa destinée l'histoire profonde des Combiens en d'étonnantes Mémoires. » (CONSTRUIRE, 8 VIII)

Le mot « mémoire » est masculin lorsqu'il désigne : un écrit soutenant la prétention d'un plaideur ; une requête à l'adresse de quelqu'un ; une dissertation adressée à une société savante ; la relation, par une personne, de ce qu'elle a vécu. Dans ce dernier cas, le terme est au pluriel et prend une majuscule.

(Défense du français, No 242, septembre 1984)

En son temps

« Le gouvernement vient de répondre à un conseiller national qui le priait de donner son avis sur une étude prospective établie *en son temps* aux Etats-Unis à la demande du président Carter. » (JOURNAL DE GENÈVE, 23 VII)

« En son temps » n'est pas (comme l'allemand *seinerzeit*) une locution adverbiale, et ne peut s'appliquer qu'au cas où le possessif « son » se rapporte à un sujet : ce peintre n'eut pas de succès en son temps ; chaque chose en son temps.

En dehors de ce cas, il faut dire « à l'époque » (comme dans la phrase citée), ou « il y a quelque temps ».

(Défense du français, No 242, septembre 1984)

« Cercle »

« La demande de reprivatisation des tâches est devenue un leitmotiv dans certains *cercles*... » (L'ATOUT, août)

L'auteur de ce texte voulait parler de certains milieux. Mais il avait à l'esprit l'allemand *Kreisen*.

En français, un cercle est un groupement de personnes réunies avec un but particulier (littéraire, politique, artistique, etc.). C'est aussi le lieu où elles se réunissent.

(Défense du français, No 242, septembre 1984)

« Footing »

Il y a des anglicismes qui sont de pure invention continentale (comme *tennisman* : un joueur de tennis, en anglais, se nomme *tennis-player*).

Footing fait partie des termes anglais qui existent mais ont un tout autre sens que celui qu'on leur prête ; celui-ci signifie base, état, situation, position (*on an equal footing* = sur pied d'égalité).

Il est d'autant plus ridicule de s'en servir pour parler de marche ou de promenade hygiénique.

(Défense du français, No 242, septembre 1984)